

ORMES : UNE NOUVELLE UNITÉ DE TRAITEMENT POUR GARANTIR LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

Depuis le 11 août 2025, une nouvelle unité de traitement de l'eau est en service sur le site des Varennes, à Ormes. Mise en place par Orléans Métropole et son opérateur Suez, elle garantit une eau potable conforme en permanence aux normes de qualité, en prévision d'un aménagement pérenne dans les années à venir.



La commune d'Ormes est alimentée par deux forages, Les Varennes et Les Plantes. Ces dernières années, des traces de résidus de pesticides (métabolites) avaient été détectées dans l'eau issue du forage des Varennes. Un système de dilution avait permis d'assurer la qualité en augmentant la part d'eau issue du forage des Plantes. Ces dilutions atteignent leurs limites.

Pour apporter une réponse à court terme, Orléans Métropole et Suez ont installé une unité de traitement spécifique (pour un coût de 50 000 €) : un filtre de 7,5 mètres de haut contenant du charbon actif en grains, reconnu pour son efficacité contre les micropolluants. Ce dispositif fonctionne par cycles de filtration et de nettoyage automatique, avec évacuation des eaux de rinçage dans le respect des règles environnementales. *À noter qu'un dispositif plus pérenne sera installé dans les années à venir.*

Après plusieurs mois d'essais et l'autorisation de l'Agence Régionale de Santé, l'unité est désormais opérationnelle. Elle permet de rééquilibrer la production : 40 % de l'eau potable provient aujourd'hui du forage des Varennes, contre 10 % auparavant.

Cette installation illustre l'engagement continu d'Orléans Métropole et de Suez pour une eau potable de qualité, respectueuse des normes sanitaires et environnementales.

CHIFFRES CLÉS

- 2 forages alimentent Ormes : Les Varennes et Les Plantes
- 7,5 m : hauteur du filtre au charbon actif
- 11 août 2025 : mise en service officielle de l'unité
- 40 % de l'eau potable provient désormais du forage des Varennes (contre 10 % auparavant)
- Objectif permanent : maintenir les concentrations de pesticides en dessous des seuils réglementaires



Germain FOURNIER
ATTACHÉ DE PRESSE - Orléans Métropole

02 38 79 29 98 - 06 77 27 93 38
germain.fournier@orleans-metropole.fr

